

Règlement des élections au conseil de résidence Crous Grenoble Alpes

Conditions particulières

Vu le règlement général des élections au conseil de résidence.

1 Composition de la commission électorale

Directeur général : M Jean-Pierre Ferré

Agents représentant les services du Crous : Mme Liliane Messina Ravanat

Mme Virginie Chenu

Mme Annita Chan-Tave

Mme Catherine Rey

Mme Nawal Guendil

Mme Sabrina Barruel

Mme Dominique Georget

M Fabrice Reynaert

M Nicolas Perrin

M Benoît Lion

M Grégory Vial

Représentants étudiants élus au conseil d'administration : M Tristan Palmier (étudiant présent à la commission électorale du 26 septembre 2017).

2 Composition du comité de surveillance

Direction de la Vie Étudiante : M Grégory Vial

Direction des systèmes d'information : M Benoît Lion

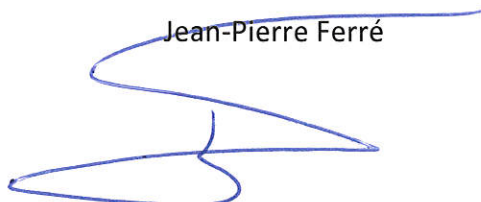
Autre : Mme Liliane Messina Ravanat

3 Date du scrutin

Du 13 novembre au 20 novembre 2017

Le présent règlement particulier est validé par la commission électorale en date du : 26 septembre 2017

Jean-Pierre Ferré



Directeur général